

**PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU 26 NOVEMBRE 2019
(Validé par le comité directeur du 21 janvier 2020)**

Présents : Nathalie VALLOGNES, Yves RAS, Pierrick LE BALC'H, Eric BALLE, Marc LE MARCHANT DE TRIGON, Philippe DAUCHEL, Patrick LAMOTHE, Anne CHARRIERAS, Florian BARBEAU(CD76), Marie-Christine HAUDEBERT (CD50)

Excusés : Gaëlle RAMARQUES, Hassan ALLAOUI, Maryse UMHAUER, Cyril THOMASSIN, Stéphane PERSAC, Véronique LAMBERTZ, François DESHAYES (CD27), Frédérique YON (50), Danielle FRENEHARD (CD61)

Absent : David FROMENTIN, Nicolas PISSOT, Rodolphe JULES (CD14)

Assistent : Arnaud BESSAT, Po Chua YANG, Nicole MALHADAS,

+++++

Début de séance : 20h00

Sur 21 membres, seulement 10 présents. Le quorum n'est pas atteint, par conséquent, aucun vote n'aura lieu ce soir.

1-Mot de la Présidente :

Un bilan de statistiques des licences sur les 3 dernières saisons est présenté afin d'analyser les raisons du peu d'équipes engagées sur les championnats.

Après discussion, il apparaît que les chiffres semblent constants.

-Problèmes soulevés : les déplacements, avec des bénévoles pour accompagner de moins en moins nombreux et les parents à convaincre si l'entraîneur n'est pas présent ; les contraintes des championnats linéaires où les jeunes doivent être présents chaque semaine ; les plateaux éloignés où très peu d'équipes se déplacent.

2 – Tour des commissions :

***Sportive jeunes :**

En 4x4 : 10 équipes M15 F et 10 équipes M15M engagées, plateaux communs

En 6x6 : 4 équipes en M15F, 4 équipes en M15M, 11 équipes en M17F, 6 équipes en M17M, 1 équipe en M20F et 7 équipes en M20M engagées.

-Le problème majeur des championnats jeunes étant les déplacements, il est incompréhensible que les clubs demandent des championnats sous forme de plateaux alors qu'en championnat linéaire il y a moins de déplacement.

-Un point sur les DAF & obligations à remplir pour la saison sera envoyé aux clubs très prochainement.

-Les comités départementaux doivent valider les écoles de volley conformément au cahier des charges avant le 31 décembre.

-Il pourrait être envisagé de proposer de décaler les journées des équipes filles de celles des garçons lors de l'AG 2020.

-Le tournoi FREBOURG aura lieu à Saint Lô le 21 décembre.

Nathalie Vallognes et Frédérique Yon seront présentes sur ce tournoi. Marc Le Marchant de Trigon sera présent pour le lancement de la journée. La présence d'Yves Ras, Eric Ballé et Danielle Frénéhard reste à confirmer.

-Coupe de France :

Sur 37 équipes engagées, 14 équipes restent qualifiées après le 2^e tour.

L'organisation est encore moins satisfaisante que la saison dernière, avec très peu de réception des équipes Normandes.

***Sportive Seniors :**

Très peu d'événements majeurs à signaler, mis à part quelques problèmes de conformité de licences.

Il reste à gérer les demandes de report sur la Coupe de Normandie.

***Technique :**

-66 stagiaires ont participé au CRE de Toussaint qui a eu lieu dans le nouveau gymnase « Viking » du CSN. Tous les sports sont réunis dans la même salle, d'où une dynamique très intéressante.

-42 inscriptions sont enregistrées sur les Training-days (7 M13 et 35 M15 à M18) du 30 novembre et 1^{er} décembre prochain, dont de nombreuses personnes autres que celles qui participent aux CRE ou qui viennent dans un cadre différent.

*La capacité de ces stages qui actuellement à titre expérimental est de 40 stagiaires, pourrait passer à 80.

*Il faut mettre en œuvre l'accueil et la fidélisation et proposer un paiement à l'avance par CB avec condition d'annulation ; à la journée pour ceux qui ne peuvent venir sur les 2 jours ; et éventuellement proposer aux clubs une inscription qui pourrait bénéficier à différents jeunes.

-Point fort sur la communication avec la création de flyers, et d'un nouveau compte « Instagram ». Par contre, afin d'anticiper, il faudrait que la saison prochaine, toutes les dates de formation, de stages etc.. soient connues rapidement pour que les flyers soient prêts fin août.

-La machine à ballons a été mise en place et est désormais utilisable au CSN.

-Le travail effectué par Arnaud Bessat est salué par l'ensemble du comité directeur.

-Contrairement à ce qui avait été annoncé, un M13 a été sélectionné au CRE de Toussaint sans que l'information ne soit remontée à son comité départemental.

Le CD27 a été absent sur le 1^{er} tournoi des Inter-départementaux. Il est décidé d'attendre le 2nd tournoi afin de voir si l'organisation du dernier tournoi lui sera accordée.

***Arbitrage :**

Quelques retours de désignation sont à signaler et il y a toujours malheureusement des absences d'arbitres non excusées.

*Le stage d'arbitre ligue qui était prévu le samedi 30 novembre est annulé faute d'inscription. Sur les 7 inscrits, 3 ne sont toujours pas validés arbitre départemental, 1 est déjà arbitre ligue, et 1 est arbitre départemental trop limite pour prétendre passer arbitre ligue.

Il est donc impossible de maintenir le stage pour 2 candidats.

*La ligue de Bretagne a fait remarquer au président de la CRA que les arbitres normands n'étaient pas cher payés. Mis à part la ligue de Bourgogne et celle de la Réunion qui ont des tarifs quasi identiques à ceux de la Normandie, soit entre 30 et 35€, les tarifs des autres ligues vont de 40 à 67€ en PNM.

Il en ressort donc que les tarifs normands sont très en dessous de la moyenne nationale.

Questions :

-ne faudrait-il pas augmenter nos tarifs ?

-faut-il rembourser les péages et/ou le passage des ponts (notamment le pont de Normandie qui est très cher) ?

Quota d'arbitrage : seront pris en compte uniquement les arbitrages désignés par la CRA.

-En cas de problème d'envoi de la feuille de match électronique, il est impératif de rentrer le résultat sur Internet.

-Il est également conseillé de prendre en photo la composition des équipes signées et tous les résultats.

Marc Le Marchant de Trigon est président de CDA.

Afin d'avoir plus de stagiaires sur les formations arbitrage, Marc Le Marchant de Trigon a évoqué la mise en ligne du questionnaire pour la partie théorique comme le fait la FFVolley et ensuite passer à la partie pratique. Pierrick Lebalc'h informe Marc qu'il pourra l'utiliser dans ses formations au niveau du département mais que la ligue reste sur le format actuel de formation des arbitres.

*AG Financière :

Il en ressort qu'une AG physique est beaucoup plus intéressante qu'une AG dématérialisée.

La présence d'Eric Douchin, notre expert comptable a été appréciée, et a permis de donner les réponses aux questions posées.

3 – Divers :

-A ce jour, la dette des clubs s'élève à 11200 €.

Un rappel sera fait pour qu'à minima comme il l'a déjà été dit, les engagements soient payés au plus tard fin décembre.

-Il est rappelé aux membres du comité directeur que les fiches de frais de déplacement doivent être régulièrement transmises à Nicole et au maximum par trimestre.

-Nicolas PISSOT est licencié dans une autre ligue. Conformément aux statuts, il ne peut donc plus être membre du comité directeur. Un mail lui sera adressé dans ce sens.

-Depuis son élection, David FROMENTIN n'a jamais assisté à un seul comité directeur.

Ref. : ARTICLE 7.3 : RÉVOCATION D'UN MEMBRE

Tout membre du Comité Directeur Régional qui a manqué trois réunions consécutives sera, après avoir fourni des explications, considéré comme démissionnaire.

La procédure de révocation est définie au Règlement Intérieur de la LNVB.

-Question : la prochaine AG électorale doit elle être prévue en juin en même temps que l'AG ligue ordinaire ou mi novembre en même temps que l'AG financière?

Fin de séance : 23h30

Nathalie VALLOGNES
Présidente de la ligue de Normandie

